

"Flush quota"

La ministre de la transition énergétique en pointe dans la lutte pour la planète

Article réservé aux abonnés

La ministre Agnès Pannier-Runacher instaure un "flush quota" pour chacun des employé.e.s du ministère de la Transition énergétique.



Par [Kévin Lappige](#)

Publié le 2 septembre 2022 à 11h45

"Face à l'urgence climatique et aux conséquences de l'agression russe en Ukraine, nous ne pouvons pas, nous ne devons pas rester les bras croisés, chacun et chacune, à son niveau, doit prendre part à la lutte pour la défense des libertés et la préservation de nos valeurs européennes. Voilà pourquoi, dans le cadre d'une gestion raisonnée de l'eau, j'ai décidé d'attribuer à chaque employé.e du ministère un flush quota"

Concrètement le ministère de la transition énergétique a mis en place un système piloté par une IA (Intelligence Artificielle) qui régule la consommation des chasses-d'eau de son parc immobilier. Chaque employé.e a reçu une carte à puce qu'il.elle doit utiliser pour, le moment venu, déclencher la chasse-d'eau. L'IA calcule le nombre de chasse-d'eau déjà consommées dans le mois, si le quota n'est pas atteint la chasse est déclenchée, s'il est atteint rien ne se passe.

À ceux et elles qui seraient questionné.e.s par la radicalité de la démarche, la ministre affirme avec conviction que "L'employé.e est aussi un.e citoyen.ne, à ce titre il.elle doit prendre ses responsabilités vis à vis de la planète".

Le quota de chasses-d'eau a été fixé dans un premier temps à 13 par mois, "ce n'est qu'un début et nous avons pour ambition d'atteindre un flush quota de 7 d'ici 6 mois" nous précise Agnès Pannier Runacher, elle ajoute que bien évidemment ce quota pourra être modulé selon des critères médicaux ou pour les personnes dont le régime alimentaire provoque des besoins au-delà des caractéristiques couramment constatées.